



U.C.S.A. cgt

Préambule au CCE de FTV du 15 juin 2016

■ Mobilisation exemplaire

Hier encore, les salarié(e)s, retraité(e)s, privé(e)s d'emplois, jeunes de notre pays se sont massivement mobilisé(e)s contre la Loi travail. A France télévisions, 13 antennes régionales sur 24 ont diffusé l'édition des régions, la grève a touché les stations d'outre-mer, en télévision comme en radio, des tournages ont été interrompus, des émissions supprimées ou diffusées en mode dégradé. Au Siège, des salariés de l'entreprise, élus du CCE, de retour de manifestation parisienne, ont été interdits d'entrer dans les locaux en raison de la présence du ministre de l'intérieur, et ce, du seul fait de leurs autocollants CGT.

Un combat qui ne faiblit pas en dépit des attaques conjointes du patronat, du gouvernement et des commentaires univoques d'une grande partie des médias contre les grèves et la CGT. On pense à certains éditoriaux de combat entendus au 20 h France 2, transformée en la circonstance en succursale du Figaro, ou aux outrances verbales répétées en boucle sur la prise d'otage des usagers ou le terrorisme syndical... Il faut quand même mesurer que certains éditorialistes sont allés jusqu'à comparer les syndicalistes en lutte avec les égorgeurs de Daesh... Mais les faits sont têtus et après trois mois de lutte, 70%

de la population française reste opposée à ce projet.

La CGT, Fo, Solidaires, la Fsu et les syndicats d'étudiants et de lycéens ont choisi de ne pas baisser les bras face aux exigences du Medef et d'un gouvernement qui a oublié tous ses engagements de campagne. Ce projet de Loi, dans sa conception, a été entièrement inspiré par le Medef. Il recycle les vieilles formules imposées par Bruxelles et qui ont fait toutes les preuves de leur nocivité en Espagne, au Portugal, en Italie ou en Grèce. Ces mêmes formules connaissent actuellement un rejet massif chez nos voisins de Belgique. Gageons que si Manuel Valls (l'homme qui voudrait priver la CGT du droit d'organiser des manifestations à Paris) rejoue la carte du 49-3 en seconde lecture, une motion de censure de gauche finira bien par lui faire entendre raison.

Ce CCE promet d'être dense avec plusieurs gros dossiers à examiner : la réforme des régions, le projet Chaîne info, le pacte de priorité sur le recours aux moyens internes, et bien entendu les négociations sur le Contrat d'Objectifs et de Moyens. Des dossiers majeurs qui vont impacter de manière déterminante l'avenir de l'entreprise et la vie des salariés.

■ Réforme des régions

La réforme des régions répond d'abord et avant tout à une commande politique même si la direction prétend qu'elle émane de la demande des salariés entendue au cours des Assises.

Mais cette nouvelle restructuration semble surtout conçue comme le moyen de réaliser de nouvelles économies sur le dos des régions.

On a toutes les raisons de craindre que la décentralisation ne soit qu'apparente et que la réorganisation nous amène à une recentralisation encore plus marquée que celle que les salariés ont subi avec les Pôles.

Quoi qu'il en soit, pas question pour nous d'expédier ce dossier au pas de charge et nous exi-

gerons la négociation d'un calendrier d'info-consultation qui inclut bien évidemment la consultation des CE régionaux.

■ Chaîne Info

Le financement du projet de chaîne info reste toujours aussi flou et incertain. Faute de moyens, c'est le modèle low cost qui semble l'emporter. Il semble que là encore on se soit écarté de l'orientation initiale (un projet 100% numérique) pour répondre à la commande politique : donner l'illusion à François Hollande de disposer d'un outil de communication pour les présidentielles...

La CGT, quant à elle, essaye de prendre de la hauteur. Nous plaçons pour une nouvelle offre d'info multi supports du service public, avec ou sans canal hertzien. Nous n'acceptons pas le rédacteur-deskeur multitâches et nous oeuvrons avec constance dans le cadre de la CAS-MOA pour infléchir le projet, éditorialement, économiquement et socialement.

■ Pacte de priorité

Nous estimons qu'il manque au moins 30 M€ pour financer la chaîne info. 30 M€, c'est précisément le montant supplémentaire que FTV veut confier aux producteurs privés pour la création... Le pacte de priorité sur le recours aux moyens internes aurait dû figurer en tête de ce CCE. La direction a manifestement traîné les pieds pour l'inscrire. La crainte du lobby des producteurs reprendrait-elle le dessus ? La direction aurait-elle des remords par rapport aux engagements pris ? Le rapport du cabinet Secafi

sur les Moyens de Fabrication Interne (les MIF) affirme qu'aucune preuve des surcoûts de la filière n'a été avancée.

De nombreux points d'amélioration en terme de gestion interne sont toutefois apparus. Qu'est-ce qu'on attend pour s'atteler à cette nécessaire modernisation, dynamiser la filière et lui redonner des perspectives de développement ?

■ Contrat d'objectif sans moyens?

Tout cela trouvera sa réponse dans la conclusion (ou pas), du nouveau Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) entre France télévisions et l'Etat. Où en sommes-nous aujourd'hui ? On se souvient du défi lancé par la présidente de boucler le COM avant la fin de l'année 2015. Le sera-t-il à la rentrée de septembre ? Quel financement des projets en cours l'Etat va-t-il concéder ? Et si les financements ne sont pas au RDV, quel sera l'alternative ?

Selon le comité stratégique, l'impasse budgétaire se situerait entre 50 et 100 M€ par an d'ici

2020. Alors que le gouvernement reporte encore la réforme de la redevance et ne veut pas de retour de la pub après 20H, quelles seront les ressources disponibles ? La taxe Telco ?

En tout cas, face à cette situation économique alarmante, il ne faudra pas compter sur l'acceptation par les salariés d'un nouveau plan d'économies drastiques. Ce serait l'ingrédient pour un conflit social de grande envergure dans l'entreprise.

Paris, le 15 juin 2016